



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E130908

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2025

ÉDITÉ LE 21/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2001
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 18/09/2023
8 000

Raison sociale : JEANNEROT CHRISTOPHE

24 RUE DENIS EPITALON
42000 SAINT-ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 435 273 420 RCS

Téléphone : 04 77 21 65 64
Portable : 06 20 67 60 01

Fax :

Siret : 435 273 420 00032

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 820488

Site Internet :

E-mail : christophe-jeannerot@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
IF ASSURANCES 417466800010

Responsabilité légale :
JEANNEROT CHRISTOPHE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 417466800010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	31/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	21/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/02/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/02/2021
o Ventilation mécanique	04/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.